

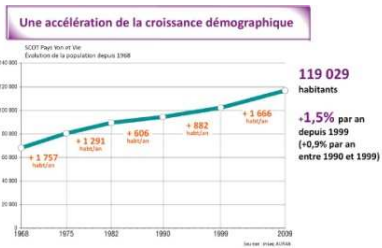
# INITIATIVE DE PAYS L'aménagement du territoire

## LE SCOT

### 2012 : LE SCOT EN REVISION

### DES QUESTIONS A SE POSER

Voici quelques exemples de questions auxquelles le SCoT (et donc les élus qui le construisent) doit répondre, avec quelques chiffres.




**Quelle population pour le Pays en 2030 ?**

Elle est de 119 000 habitants aujourd'hui et augmente de 1,5% par an depuis 1999.

**Faut-il garder le rythme, ralentir, accélérer, sachant que le pays exerce une forte attractivité et qu'il convient d'accueillir les nouveaux arrivants dans de bonnes conditions ?**

Depuis 5 ans, 19 800 personnes sont arrivées dans le Pays Yon et Vie, dont 12 600 venant de l'extérieur de la Vendée : dans le même temps 14 200 sont parties vivre ailleurs.



**Comment diversifier l'offre de logements en consommant moins de terrain, et moins d'énergie, et offrir des alternatives au modèle traditionnel de la maison individuelle au milieu de la parcelle en lotissement : maisons groupées, logements intermédiaires, collectifs, privés, publics, en location, en accession... ?**

Depuis 2000, 1100 logements mis en chantier sur le SCoT tous les ans. En Vendée, 82% des constructions existantes sont des maisons individuelles, contre 54% au niveau national.

**Comment adapter le territoire, et en particulier le logement, aux évolutions sociologiques à l'œuvre sur le territoire ?**

32% de ménages d'une seule personne (environ + 4% par an depuis 1999), 7% de familles monoparentales (+ 2,3% par an), 30% de couples sans enfant (+3,5% par an).



**Comment préserver l'activité agricole, les espaces qui lui sont nécessaires, les fonctions qu'elle assume (économique, structuration du territoire, paysages, besoin social des citoyens, écologie...), de manière à assurer une visibilité à long terme aux agriculteurs et leur permettre d'investir ?**

La Vendée consomme 2 fois plus de terres agricoles que ses voisins. Entre 2000 et 2006, elle a été le département français qui a le plus artificialisé de terrains, avec 3750 ha.



**Comment limiter l'utilisation de la voiture individuelle, principale cause d'émissions de gaz à effet de serre (45%), et promouvoir les modes de transport alternatifs à l'échelle du bassin de vie : transports collectifs (bus, car, train), covoiturage, vélo, marche à pied ?**

80% des actifs travaillent sur le Pays Yon et Vie : 8 sur 10 vont travailler en voiture.



**Comment maintenir ou faire revenir des commerces de proximité dans les centres villes, les bourgs ou les quartiers alors que les m<sup>2</sup> commerciaux se concentrent sur la grande distribution ?**

Depuis 18 ans, le nombre de grandes surfaces (plus de 400 m<sup>2</sup>) a augmenté de 80%.

**Quelle place réserver au développement économique et aux emplois qu'il génère, tout en évitant la multiplication des zones d'activités parfois surdimensionnées ?**

Aujourd'hui, 24% des emplois de la Vendée sont dans le Pays Yon et Vie.

Le SCoT doit donc définir des objectifs et des orientations dans l'ensemble de ces domaines.

Ensuite, ce sont les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) qui auront la charge, et l'obligation de mettre celles-ci en musique, au niveau de chaque commune.